

Bulletin d'informations

Fridefont

Juillet 2021

N° 13

Cette dernière année a été éprouvante pour tous. Il a fallu s'adapter en permanence aux nouvelles directives liées à la pandémie. La commune a essayé d'informer, de soutenir et de veiller à sa population. En espérant que cette crise soit bientôt derrière nous, le Conseil Municipal poursuit son travail au bénéfice de la commune et vous informe de ses réalisations, ainsi que de ses projets.

Aménagement de la Croix du Fabre

Ce projet qui a pour objectif d'améliorer l'attractivité dès l'entrée de notre village voit enfin le jour. En mettant en valeur notre patrimoine naturel et historique, l'intérêt est d'inviter le passant à s'arrêter et attiser sa curiosité sur les spécificités de notre village.

C'est l'entreprise Roger Martin qui réalise les travaux de maçonnerie (terrassement, mur et bancs en pierre, escalier) ainsi que l'aménagement paysager, alors que la SARL Privat s'occupe de fournir et poser les éléments en Corten : panneaux, table d'orientation et de pique-nique, poubelle.

Il a été choisi des matériaux comme la pierre et le Corten, pour leur résistance et leur parfaite intégration dans le paysage naturel. Ces plaques d'acier qui peuvent paraître austères à première vue, s'auto-protègent en produisant une couche d'oxydation couleur rouille, très résistante dans le temps. C'est seulement au bout de 6 à 12 mois en fonction des conditions climatiques que nous obtiendrons un aspect définitif.

Cette première tranche de travaux va bénéficier de subventions de l'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la Région et du Département à hauteur de 40 %.

Une deuxième tranche de travaux est prévue l'année prochaine, concernant la mise en forme de l'information : avec la production d'une table de lecture du paysage sur lave émaillée, et la réalisation de panneaux informatifs à disposer sur les supports en Corten.



Budget

Le 16 avril dernier, ont été votés à l'unanimité, le compte administratif 2020, ainsi que le budget primitif 2021 présentés dans les tableaux suivants. Alors que les dotations continuent leur baisse, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de poursuivre prudemment les investissements.

Compte Administratif 2020

	DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020	Section de fonctionnement			
	Charges à caractère général	71 273,39 € ↓	Produits des services	26 495,34 € ↑
	Charges de personnel	52 519,45 € ↑	Impôts et Taxes	206 156,00 € ↑
	Autres charges gestion courante	34 729,99 € ↑	Dotations et Participations	5 986,33 € ↓
	Charges financières	5 841,09 € ↓	Autres produits gestion courante	14 894,56 € ↑
			Produits exceptionnels divers	76,96 € ↓
	Total	164 363,92 € ↓	Total	253 609,19 € ↓
	Section d'investissement			
	Remboursement capital des emprunts	45 141,24 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	64 611,76 €
			Remboursement TVA	12 497,00 €
	Aménagement salle polyvalente (peinture et cuisine)	12 631,00 €	Subv Département fenêtres salle polyvalente	4 093,00 €
			Caution Appartement Mairie	350,00 €
	Croix du Fabre (frais architecte)	2 700,00 €		
	WC Publics (frais architecte)	3 240,00 €	Subv DETR WC Publics	2 210,24 €
Acquisition matériel (Broyeur et tracteur tondeuse)	10 058,12 €			
Signalétique (Frais d'étude)	360,00 €			
Total	74 130,36 € ↓	Total	83 762,00 € ↓	
REPORTS EXERCICE N-1 (2019)	Report en section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	52 714,63 €
	Report en section d'investissement			
Total	42 798,76 €	Total	0,00 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2021)	Section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	0,00 €
	Section d'investissement			
	Route du Pouget (Maîtrise œuvre)	1 211,00 €	Subv Départ Aménagmt Presbytère	8 000,00 €
	Columbarium	6 000,00 €		
	Salle polyvalente (électricité)	5 300,00 €	Subv DETR cuisine de la salle polyvalente	1 294,00 €
	Pompe à Chaleur Presbytère	16 071,00 €	Subv Pompe à chaleur	8 865,00 €
	Croix du Fabre	72 900,00 €	Subv Région, Départ, DETR, Croix du Fabre	31 025,00 €
	Aire de jeux	12 138,00 €		
	Total	113 620,00 € ↑	Total	49 184,00 € ↑
RESULTAT CUMULE	Section fonctionnement	164 363,92 €	306 323,82 €	
	Section investissement	230 549,12 €	132 946,00 €	
	Total cumulé	394 913,04 € ↓	439 269,82 € ↓	

Excédent = + 44 356,78 € ↓

Budget Primitif 2021

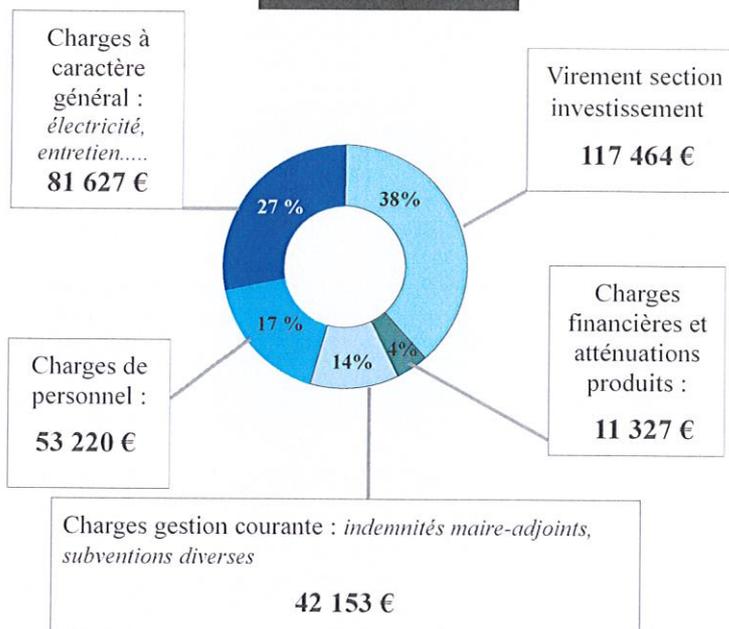
Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	178 020 €	58 %
Report de résultat 2020	44 356 €	14,5%
Dotations	38 941 €	13 %
Produits de services : <i>camping, photovoltaïque, bois</i>	24 880 €	8 %
Autres produits : <i>loyers...</i>	14 765 €	5 %
Produits exceptionnels	4 829 €	1,5 %
TOTAL DES RECETTES	305 791 €	100%

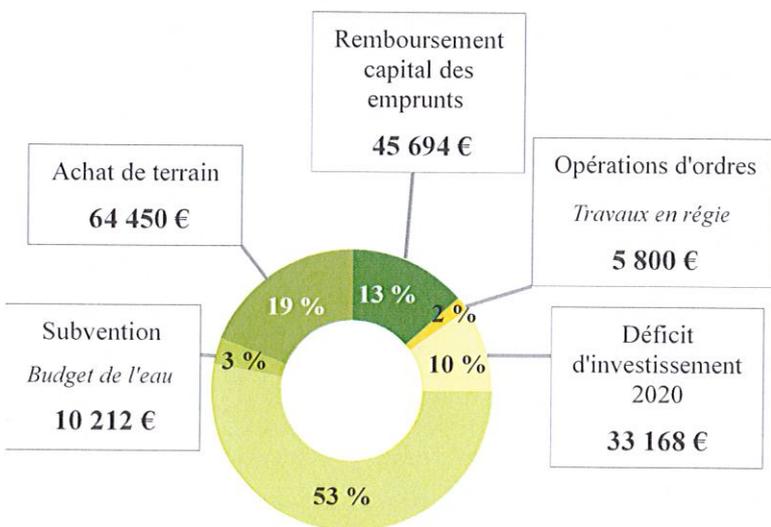
Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2021.

Où va l'argent ?



Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	117 464 €	34,8 %
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	97 603 €	28,5 %
Emprunt	67 100 €	20 %
Subvention reste 2020	49 184 €	14,5 %
Remboursement TVA	5 248 €	1,5 %
Opération d'ordres	1 800 €	0,5 %
Caution	800 €	0,2 %
TOTAL DES RECETTES	339 199 €	100%

Dépenses d'équipement : 179 875 €

Reste à réaliser 2020 : 113 620 €

2021 : 66 255 €

Signalétique : 59 125 €

Bétonnière : 1400 €

Croix du Fabre : 850 €

Plan de sauvegarde : 4 080 €

Atlas de la biodiversité : 800 €

TRAVAUX ACHEVES

Salle polyvalente

La commune a profité de la période pandémique pour procéder à un rafraîchissement de la salle polyvalente. Des travaux de peinture réalisés par la Sarl Espace Décor, ont permis un éclaircissement de la salle offrant une meilleure luminosité pour un coût s'élevant à 4231 € TTC. Côté cuisine, un renouvellement total de l'équipement en tout inox, pour répondre aux normes d'hygiènes, a été effectué par l'entreprise Equip'Froid SAS pour un montant de 8 400€ TTC.



Presbytère

Afin de terminer la rénovation du presbytère, il était prévu de remplacer la chaudière à fuel par une pompe à chaleur, installée par l'entreprise Biron Sébastien. Celle-ci a bénéficié de 50 % de subvention provenant du « coup de pouce économie d'énergie » par Certinergy et du « fonds intercommunal de relance » proposé par St Flour Communauté.

Aire de jeux

Depuis ce printemps, les enfants du village ou ceux de passage peuvent profiter de notre toute nouvelle aire de jeux installée au camping. Agrémentée d'un toboggan, de balançoires ... et même d'une table de ping-pong, petits et plus grands peuvent s'y divertir à leur guise dans un espace sécurisé. C'est l'entreprise IDVERDE de Bozouls qui a procédé à la mise en place de cette aire, avec l'aide de notre employé communal.



TRAVAUX A VENIR

Columbarium

De plus en plus de personnes choisissent de se faire incinérer. Les cendres issues de la crémation peuvent être :

- soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut-être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium.
- soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet : jardin du souvenir d'un cimetière.
- soit dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

La loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 supprime la possibilité de détenir l'urne à domicile. C'est pourquoi, suite à plusieurs demandes d'habitants, le conseil municipal a décidé de mettre en place au sein du cimetière de Fridefont un columbarium avec jardin du souvenir. C'est l'entreprise Boyer de St Flour qui a été choisie pour réaliser le chantier.

Chemin du Pouget

Afin d'améliorer les conditions d'accès au village du Pouget, notamment l'hiver, il a été entamé une concertation avec la commune de Maurines pour mettre en enrobé le chemin se trouvant à cheval sur les deux communes. Cette dernière n'ayant pas souhaité s'investir dans ce projet, le conseil municipal de Fridefont est resté favorable à la poursuite de cette étude estimant que cette route en plus de servir aux habitants du Pouget, sera utile également aux agriculteurs, au facteur et aux camions de bois. C'est l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie et Territoire » qui assurera la maîtrise d'œuvre, pour un coût de travaux estimé à 41000 € HT.

Alimentation en eau potable

Suite à un problème de débit trop faible, le conseil municipal a décidé de procéder à la réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable qui dessert les villages de Lachamp et La Bessaire. L'entreprise choisie pour la réalisation des travaux est la SARL Macary-Hugon de Faverolles pour un montant de 31889,18 € TTC. Une nouvelle conduite sera installée sur presque 800 m entre le village du Fau et de Lachamp.

INFORMATIONS

Nouveaux habitants

La commune a le plaisir d'accueillir depuis ce printemps Mr Denis GUISLAIN et sa compagne, au n°1 du lotissement Les Bruyères, petit-fils de Max.

Nous en profitons pour souhaiter aussi la bienvenue à plusieurs familles qui ont acquis des résidences secondaires dans nos villages :

- Mr et Mme BARTH au Vialard
- Mr HUGHETTI Mickaël et Mme GAUCHET Mélanie au 14 de la Brugère
- La famille GOUCHET au 19 de la Brugère.

Commissions communales

Le Conseil a mis en place les commissions suivantes pour une meilleure gestion communale. Afin de répondre à vos interrogations, vous pouvez vous adresser directement aux personnes en charge.

Sécurité : Cécile Monteil, Adeline Chassany

Fleurissement, illuminations : Adeline Chassany

Incendie : Olivier Guilbot, Mickaël Combes

Artisanat, commerce : Serge Dumazel

Chemins : Laurent Salson, Serge Dumazel

Forêts : Serge Dumazel

Eau potable et assainissement : Claude Portal,
Olivier Guilbot

Animations, associations : Pierre-Baptiste Fabre
Cécile Monteil

Agriculture : Gaëtan Chassany, Olivier Guilbot

Urbanisme : Adeline Chassany

Achat de terrain

Mr et Mme Gendre/Bigot, ont soumis à la mairie une offre de vente de plusieurs parcelles de forêt pour une superficie totale de 11,53 hectares. Suite à divers échanges et avis, le conseil a décidé de faire une proposition d'achat pour un montant de 62 500€ le lot. Cette offre a été acceptée par les vendeurs.

Tarifs 2021

Quelques tarifs ont été réajustés cette année :

- Redevance eau :
 - location de compteur : 40€
 - 1^{ère} tranche : 0,80€ le m³
- Location de la salle polyvalente : 200€ les 2 jours pour les personnes extérieures à la commune.
- Concessions cimetière : 25€ le m².

Plan Communal de Sauvegarde

Dans les dépenses d'investissement du budget primitif vous trouverez une somme de 4 080€ allouée au Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, **obligatoire** est un outil sous la responsabilité du Maire qui a pour but de planifier les actions des acteurs communaux en cas d'événements majeurs naturels,

technologiques ou sanitaires. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Afin de nous aider dans la conception de ce PCS, la commune fait appel à un prestataire de service qui est l'entreprise QHSE Concept de Saint Flour.

Actions en lien avec le PNR Aubrac

Avec la pandémie, le dossier concernant la signalétique a pris un peu de retard, mais devrait prendre forme cet automne. Avant l'installation des panneaux, les entreprises privées de la commune seront contactées pour savoir si elles souhaitent disposer de panneaux afin de mieux signaler leurs activités, utiles à l'usager en déplacement.



La commune par l'intermédiaire du PNR de l'Aubrac a décidé de répondre à un appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale. Si notre commune est retenue, ce document présentera les écosystèmes étudiés : faune (papillons, sauterelles...) et flore, ainsi qu'une analyse de cette biodiversité. Les informations contenues dans cette Atlas (propriété de la commune) seront utilisables par le conseil municipal à travers diverses actions locales. Ce programme se déroulera sur 2 ans (2021-2023), avec réunion d'information aux habitants, création d'un groupe de bénévoles, conférence, inventaire, exposition.... Il s'agit d'une démarche participative associant des professionnels et des acteurs locaux (habitants ou associations).



Pour suivre l'actualité du Parc sur internet (actions aussi bien publiques que privées) : parc-naturel-aubrac.fr

Association Syndicale Libre Forestière

Suite à la création de l'ASL Forestière de Pradal, des Bois des Paysans et des Roches, présidé par André Farges, dans le but de créer et d'améliorer la desserte forestière, l'entreprise Castel a été choisie pour réaliser les travaux à l'automne 2021. Ceux-ci consistent à une mise au gabarit et création d'une route forestière avec 2 places de dépôt et 2 places de retournement, pour un coût estimé à 58 000 € HT. Ce projet bénéficie d'une aide de l'État à hauteur de 80% et les 20 % restant seront pris en charge par la commune sous forme d'une subvention versée à l'association. La création de cette association a eu pour objectif d'éviter à chaque propriétaire de payer des frais de notaire pour créer une servitude de passage.

Pourquoi trier ses déchets ?

En 50 ans, nous avons multiplié par 2 notre quantité de déchets : chaque personne en produit 1 Kg par jour. Leurs traitements, tout en préservant l'environnement, ont un coût. Il est donc indispensable de réduire nos déchets par des gestes simples du quotidien.

Par exemples :

- en compostant les déchets organiques de la cuisine et du jardin, nous diminuons de 30% le volume de nos poubelles.
- en apposant STOP PUB sur nos boîtes aux lettres, nous évitons 35 Kg de déchets supplémentaires par foyer et par an.



NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Merci

OUI à l'info des collectivités

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

- en réalisant son tri correctement, nous évitons les refus de bennes au centre de traitement qui engendrent des coûts supplémentaires.

Vous trouverez donc pour rappel un MémoTri au verso de cette page.

MémoTri

Un doute, une question ?
04 71 60 72 64

→ **Le tri.** Ces déchets se recyclent, pensez à les trier.

Emballages



Conteneur jaune

OU



Bac jaune



● Bouteilles, bidons, flacons en plastique.



● Cartons, boîtes, cartonnets, briques alimentaires.



● Bidons, canettes, barquettes, aérosols métalliques.

Papier



Conteneur bleu

OU



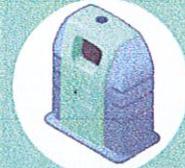
Bac jaune



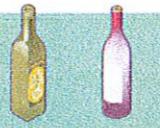
● Journaux, magazines, papier, prospectus. Pas de carton.



Verre



Conteneur vert



● Bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre.



Pas de vaisselle

→ **Les ordures ménagères,** pour ces déchets.



Bac

OU



Sac



● Petits emballages en plastique, barquettes en plastique ou en polystyrène, sacs et films d'emballages, couches-culottes, vaisselle cassée, restes alimentaires... (liste non exhaustive)

→ **Le compostage,** et nos déchets deviennent humus.



Composteur



● Marc de café avec filtre, coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, tontes de gazon, fleurs fanées, déchets du jardin, essuie tout.



Pas de viande ou de restes cuisinés.



→ **La déchetterie,** pour ces déchets.



● Produits chimiques, pots de peinture, huiles de vidange et alimentaires, pneus usagés, vêtements, appareils électroménagers, poêles à frire, cartons, batteries, tontes de gazon.



Seringues, aiguilles, lancettes, boîtes : en déchetterie

→ **Les points de ventes,** pour ces déchets.



● Piles, petites batteries, ampoules, tubes fluorescents, médicaments.



SYTEC
TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL
ZA Rozier Coren / ZA La Florizane 15100 Saint-Flour
www.sytec15.fr

ACTUALITES

Héliciculture

Nicolas Presset, installé avec sa famille depuis un an dans le bourg de Fridefont avait pour projet de mettre en place un élevage d'escargots. Le temps que l'entreprise s'installe, le conseil municipal a décidé de lui mettre à disposition une partie du terrain communal situé au Cartel. Ainsi, un premier parc de 300 m² a vu le jour. Dans ce parc, délimité par une bâche électrifiée, 75 000 escargots vont poursuivre leur croissance durant 3 mois avant d'arriver à maturité. S'en suivra la phase de transformation, puis la vente du produit fini. Nous lui souhaitons de la réussite dans ce nouveau défi.



Durant l'été, son épouse Stéphanie, est en charge de la gestion du camping municipal, tous les week-end de juillet et août.

Commémoration à La Bastide



Samedi 26 juin, au Monument aux Morts de la Bastide le 77^{ème} anniversaire, en souvenir des dix jeunes hommes tombés sous les balles des allemands, a été célébré en présence de la famille Jacques, fils d'un sacrifié. Un public nombreux entourait plusieurs élus militaires et anciens combattants. Après avoir remercié chacun pour sa présence, le maire, Pierre Chassang a clôturé cet hommage en partageant le verre de l'amitié.

Dates à retenir :

Le WE du 17 et 18 juillet : Fête du village avec feu d'artifice le dimanche soir

Dimanche 8 août : Messe à 9h30 au Calvaire, puis repas champêtre animé par le groupe « cabrette et accordéon » de Pailherols, organisé par les Amis de l'Eglise.

Dimanche 15 août : Étape sanfloraine



*Merci au Comité des Fêtes
pour le traditionnel embrasement du Feu de la
St Jean, malgré un temps incertain*